

*Règlements et autres textes réglementaires*

● (1750)

A certains points de vue, nous semblons avoir délégué la responsabilité que nous ont confiée nos électeurs à des fonctionnaires. Cela va à l'encontre du vieux système juridique anglais qui veut que ceux qui font les lois ne soient pas les mêmes que ceux qui les appliquent. Il arrive cependant parfois que les fonctionnaires qui rédigent les règlements soient ensuite chargés de les interpréter. C'est aussi contradictoire que de charger ceux qui font les lois, c'est-à-dire les parlementaires, de les appliquer. Cette situation se présente au ministère du Revenu national et, dans certains cas, au ministère des Pêches et des Océans.

Dans sa réponse, le ministre n'a pas vraiment dit qu'il n'appuierait pas le rapport. Je ne veux pas dire que le ministre a prétexté toutes sortes d'excuses dans sa réponse, même si c'est peut-être ce que je devrais dire vu qu'il a indiqué que ce rapport gaspillerait le temps de la Chambre, qu'il y avait d'autres choses plus importantes et qu'il craignait que le fait de présenter un amendement à la loi ferait perdre le temps de la Chambre. C'est pourtant la raison d'être de la Chambre, monsieur l'Orateur. Je suis certain que si le ministre présentait un amendement pour simplifier l'application de la loi et la rendre plus facile à comprendre, l'opposition l'adopterait très rapidement.

Le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) a signalé que cela pourrait se faire dans le cadre du bill visant à modifier diverses lois. Si nous en discutons à l'avance et si tous les députés connaissaient les amendements que le gouvernement veut proposer, je suis convaincu que l'opposition accepterait d'en adopter plusieurs très rapidement pour accélérer les choses et rendre la loi plus juste. En réalité, c'est ce que voulait le comité permanent mixte des règlements et autres textes réglementaires.

Le 13<sup>e</sup> rapport du comité mixte a été adopté à l'unanimité, monsieur l'Orateur. Soit dit en passant, le gouvernement a chargé un comité spécial d'examiner la possibilité de modifier les règles et la procédure de la Chambre. Nous savons tous qu'il y aurait moyen d'améliorer notre procédure. Je pense que nous pourrions faire beaucoup, sans même modifier le Règlement, la durée des discours et bien d'autres choses, si tous les députés adoptaient une attitude plus positive à la Chambre. Le gouvernement pourrait changer d'attitude en adoptant ce rapport qui émane d'un comité aussi prestigieux. Je ne vois aucune raison pour qu'il ne l'accepte pas presque automatiquement; en fait, le gouvernement devrait être dans l'obligation de l'adopter le plus rapidement possible.

Selon le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), si le gouvernement prenait son travail au sérieux, en veillant à ce que tous les députés de l'arrière-ban puissent faire leur travail de manière efficace, nous serions certains qu'ils savent dans quelle mesure les règlements touchent les gens et s'ils atteignent l'objectif d'un bill. Une fois cet examen terminé et un rapport

présenté à l'unanimité, qu'y aurait-il de mal à l'accepter automatiquement? Après tout, les parlementaires sont là pour étudier ce genre de choses et c'est exactement ce qu'a fait le comité.

Notre pays couvre un vaste territoire et se divise en un certain nombre de régions, monsieur l'Orateur. Lorsqu'on adopte des lois et que l'on édicte des règlements pour les mettre en vigueur, on peut difficilement s'attendre à ce qu'ils touchent de la même façon tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Il est donc d'autant plus nécessaire de charger un comité comme celui-ci d'évaluer des questions comme celles que renferme le treizième rapport.

Le débat de cet après-midi a été utile, mais il est toutefois regrettable qu'il ait été nécessaire, alors que le bon sens devrait nous inciter à régler la question au plus vite. Non seulement le nombre de règlements et de décrets adoptés par des responsables gouvernementaux nous posent-ils des problèmes mais, trop souvent, dans le domaine du commerce extérieur, les responsables doivent négocier des concessions commerciales, des tarifs, etc... Nous sommes un pays commerçant, et le ministre des Pêches et des Océans le sait bien. Nous avons des problèmes avec les Américains sur la côte est. Les parlementaires devraient s'occuper plus activement de ce secteur. Au lieu de demander à l'exécutif de nommer des responsables pour négocier les accords commerciaux internationaux, il serait souhaitable que des comités parlementaires et des simples députés y participent plus activement.

Pour ne pas perdre davantage de temps et éviter d'étouffer le bill, monsieur l'Orateur, je conclurai en disant que j'espère que la discussion de cet après-midi aura été utile au gouvernement et qu'il jugera bon d'adopter le plus rapidement possible le treizième rapport du comité permanent des règlements et autres textes réglementaires.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Que tous ceux qui sont pour la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.